

CR du 23.01.18 validé au CD IDF du 12.04.18

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU Mardi 23 janvier 2018

Présents : ANDRADE Georges (CE Mob. PRG), BARON Herlé (ASCV), CARPIN David (ASCB PSL), GELY William (CE Mob. PSE), HAUTEFEUILLE Pierre (CE Mob. PN), LAVERGNE Stéphane (CCGPF), LEMERRER Frédéric (SCPO), NOMICHITH Manivone (Trésorier Adj.), MERAUD Philippe (UCSCP), MERITET Liliane (CCGPF), MIREUX Christophe (CCGPF), NIVEAU Sacha (USCORG), PICCA Sébastien (Président CIDF), RIBEIRO DIAS Henrique (CE Mob. PE), ROSIER Stéphane (ASCO), THIERRY Antonio (CE Mob. PSL)

Excusés : ARMAND Alain (AS EGLY), DUBUC Charles (CCGPF), DULOT Claude (CE I & P), GOURVES Nathalie (CE Mob. PRG), JAUBERT Ludovic (Mitry Lutte), MAILLARD Jean-Marc (COCEP), MARTINEZ Franck (CE Mob. PSL), POIX Laurent (Secrétaire Orga.), VICTOR Yoann (CE Mob. PE), WASZCZYSZYN Olivier.

Non excusé : CHAMEROIS Fabrice (Trésorier).

Début de réunion : 09h30

En l'absence de secrétaire de direction, Sébastien PICCA se désigne secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS GENERALES

- Le CIDF n'a plus de secrétaire de direction depuis le lundi 15 janvier 2018. En effet, après le départ de Cathy, pour une formation de près d'un an, Latifa sa remplaçante a démissionné de son poste pour des divergences avec le siège sur le poste en lui-même. Nous devons nous réorganiser au plus vite et traiter les dossiers urgents car les premières manifestations vont commencer et les sportifs ne doivent pas être pénalisés dans leurs organisations.

La question a été posée au siège du recrutement d'une secrétaire de direction sans que l'on connaisse les tenants et les aboutissants. Dans tous les cas entre le recrutement et une formation qui risque de prendre un certain temps, nous devons pointer les priorités des tâches à accomplir.

Nous pouvons remarquer le professionnalisme de Cathy qui a une organisation de travail très sérieuse ce qui nous permet de retrouver les dossiers voulus dans une arborescence assez simple.

Enfin, lors du repas organisé le 12.01.2018 à l'occasion du départ en formation de Cathy, cette dernière a été surprise et contente de la présence de certains d'entre nous et du cadeau qui lui a été remis ce jour-là. Elle a vivement remercié tout le monde, les présents comme les absents, pour cette marque de sympathie.

- Sébastien PICCA a rappelé l'importance qu'il y avait de bien répondre aux convocations car cela simplifie la logistique à mettre en place ensuite, comme par exemple la reproduction des documents.
- Le nom de CTC (Conseiller Technique de Comité) vient d'être modifié en DTC (Dirigeant Technique de Comité) par la commission RI STATUT de l'USCF et sera proposé au prochain CD USCF.
L'avis des membres CD sur ce changement de nom envisagé est de 10 pour sur 15 présents.

II. BUREAU DU 12.01.18

Aucune remarque sur ce bureau n'est avancée et quelques explications viennent corroborer ce compte rendu :

- Le bureau a défini les orientations que le CIDF devait prendre pour cette année 2018 avec, au niveau sportif, une action dirigée envers les clubs cheminots. Plusieurs pistes ont été évoquées, entre autre celle qui consisterait à les réunir pour une compétition interclubs et, au niveau de la CAP, avoir une meilleure traçabilité des équipements (de représentations et sportifs).
- Le bureau a pris la décision de changer le nom du site internet sans qu'il y ait une passerelle avec l'ancien site qui devra être fermé. Nous avons pensé au nom de domaine cidf.uscf.fr mais celui-ci est invalide car la présence de deux points n'est pas possible. Par conséquent le nom de domaine du nouveau site internet est cidf-uscf.fr. Celui-ci est acté et déjà fonctionnel pour un tarif de 24 Euros par an.

Il est rappelé que pour alimenter le site en informations sur nos manifestations organisées, il est nécessaire que des éléments soient donnés au comité, notamment par les membres CD qui suivent les disciplines.

Enfin, il est souligné qu'il est nécessaire aux sportifs de s'inscrire sur le site du comité afin de permettre un suivi des tailles et de la distribution pour les équipements de représentation. De plus, cela permet aussi de modifier les coordonnées des sportifs si nécessaire.

- Sachant que les premiers challenges nationaux vont arriver très vite, comme le ski nordique, le bureau a pris la décision de commander les vestes de représentation immédiatement en précisant certaines conditions sur le BAT pour ne pas revivre les dysfonctionnements du passé, comme les commandes de tailles spécifiques impossibles, notamment.

- Sébastien PICCA a informé les autres membres CD qu'une réunion avec les présidents CT a eu lieu le 22.01.2018. L'ordre du jour de cette rencontre était le suivant : évoquer le projet des nouvelles trames des cahiers des charges, en cours de finalisation, la mise en place de la participation financière de 3 euros par jour qui sera demandée à chaque inscrit à une manifestation sportive organisée par le comité et enfin la mise en place du nouveau site du comité et la sollicitation qui sera faite auprès des responsables des CT pour l'alimenter en informations.

III. VALIDATION DES PROJETS DE COMPTES RENDUS

1. CR du CD du 05.12.17 :

- Page 4 : il manque un F à CIDF
- Page 8 : sur le suivi des disciplines pour le challenge badminton c'est Stéphane Rosier qui s'était proposé et non Stéphane LAVERGNE.
- ✚ Vote : 16 pour à l'unanimité.

2. CR de la Commission féminine du 18.12.17 :

- Page 1 : erreur sur le nom de domaine du site internet.
- Page 2 : erreur sur le nom de domaine du site internet.
- Le Comité directeur remarque qu'à aucun moment dans le compte rendu il n'est évoqué la journée découverte avec son slogan « Elles sont sports »
- Liliane fait remarquer que le budget de cette journée reste à définir. Nous venons d'avoir les tarifs pour le déjeuner qui seraient aux alentours de 13 euros. Les déjeuners étant copieux, nous pourrions partir sur une base de 50 repas avec un petit déjeuner aux alentours de 5 euros. Le budget total de cette manifestation se porterait aux alentours de 1400 Euros (y compris en comptant les serviettes cadeaux/souvenirs).
- Frédéric LE MERRER souligne que la validation du budget alloué pour cette journée doit se faire aussi au regard du projet sportif de l'USCF qui est, entre autre, de promouvoir le sport féminin en entreprise.
- Il sera demandé aux membres du bureau d'être présents lors de cette journée en tant que dirigeants du comité.
- La mise en œuvre de toutes les actions devra être reprise par le CIDF au niveau de chacun de ses propres modes de fonctionnement (commissions CAP et financière).

- Remarque : en ce qui concerne le cadeau souvenir, la serviette n'a pas à être validée par la sous-commission féminine mais proposée.
- La participation financière est mis en débat et la majorité approuve qu'étant une journée découverte différente d'un challenge, cette journée de communication doit rester sans participation financière (14 pour et 2 contre).
- ✚ Un vote est effectué au niveau du budget, à hauteur de 1500 euros : 16 pour à l'unanimité
- ✚ Un vote est effectué sur l'idée de la serviette : 14 pour et 2 abstentions
- ✚ Enfin un vote est effectué sur le projet de compte rendu : 15 pour et 1 abstention.
- Il faudra un retour sur cette journée pour que celle-ci soit gratifiante pour les organisateurs, quitte à faire remplir un petit questionnaire à la fin de cette journée aux participantes pour connaître leurs sentiments. A voir lors du débriefing ce qui peut être mis en place.
- Au niveau du programme quelques modifications doivent être effectuées :
 - La couleur rose doit être retirée (stéréotype)
 - La photo de la première page ne fait pas sportive du tout, cette photo doit être insérée ailleurs dans le programme
 - Au niveau de la programmation les sports pratiqués lors de cette journée doit être spécifiés dans le programme
 - La date butoir des inscriptions doit être reculée
- Dernière chose : prévoir un document que les sportives signeraient à l'arrivée en déchargeant toute responsabilité au CIDF en cas de problèmes physiques puisque nous ne demandons pas de certificats médicaux.

3. CR de la CAP/REC du 08.01.2018 :

- Page 2 :
 - Remplacer « la commission décide » par « la commission préconise après étude ».
 - En bas de la page remplacer « la Commission Récompense valide » par « la Commission Récompense prend acte ».
- Une information est donnée par Philippe qui ne rentre pas dans ce projet est que les récipiendaires seront reçus peut être sur une journée en septembre au point de vue national avec la mutualisation des comités géographiques
- ✚ Vote sur ce projet de compte rendu : 15 pour et 1 abstention.

IV. POINT TRESORERIE ET PRESENTATION DU BILAN 2017

- Au niveau de la consolidation des comptes, la date a été reportée mais cela n'a pas entraîné de contraintes et tout s'est bien passé.
- Sur le compte restait 14 949,59 euros au 31.12.2017
- Nous avons eu les intérêts qui s'élève à 60,11 euros sur 20036, 73 euros ce qui est vraiment minime.
- Le bilan 2017 a été effectué.
 - Une remarque : nous sommes en attente du versement de la subvention du CE de Paris Est. Cela devrait être fait prochainement, c'est pourquoi celui-ci apparait dans le montant total des subventions versées par les CER.
 - Il reste deux subventions clubs à verser à hauteur de 265 euros, au total.
 - Nous nous apercevons de la difficulté qui grandit au vue des CE qui ne mutualisent pas. Ce manque de subventions des 5 CE nationaux, qui s'élève à près de 15 000 euros, risque de s'agrandir car les commissaires au compte se penchent sur la comptabilité des CE Mobilités en commençant à leur demander des comptes sur l'appartenance des agents sportifs auxquels ces subventions profiteraient.
 - Des questions pourront se poser à l'assemblée générale sur le budget 2017 du fait d'un résultat financier présenté en équilibre, voire un peu excédentaire. Il faudra expliquer que cela est dû, notamment, au fait que nous n'avons pas utilisé en 2017 la ligne budgétaire dédiée aux clubs qui est de 4700 euros. De plus, nous avons prévu pour les équipements de les amortir sur plusieurs années ce qui est nouveau. Enfin, soulignons que l'avenir incertain, notamment quant à nos moyens financiers futurs, doit être abordé avec prudence et nécessite d'autant plus de notre part une gestion des finances des plus strictes. C'est une des raisons aussi qui nous a amenés à travailler sur les cahiers des charges et à mettre en place la participation financière de 3 euros par jour qui sera demandée à toute personne présente aux manifestations organisées par le comité.
 - L'absence du trésorier principal est un réel problème et le comité directeur remercie le trésorier adjoint et la présidente de la commission financière pour tout le travail effectué.
- ✚ Le bilan 2017 est soumis au vote : 16 pour à l'unanimité.
- Deux membres de Clubs du Comité Directeur ont demandé que des pièces comptables soient réalisées et transmises quand la subvention de fonctionnement leur est versée.

V. POINT D'INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

- Pour le moment, nous sommes en train de dégrossir les formalités du déroulement d'une assemblée générale en corrélation au RI/SATUT et avec l'appui d'Herlé Baron.
- L'assemblée se déroulera le 15 mai 2018 à la salle de conférence du théâtre Traversière avec un repas au restaurant d'entreprise de Bercy.
- Le président du CIDF rappelle qu'il a été décidé de faire l'assemblée générale au théâtre Traversière pour limiter les coûts. (1500 euros de prise en charge des agents sécurité et de régie).
- Un rétro-planning va être mis en place pour réaliser les tâches administratives en temps et en heure toujours par rapport au RI/STATUT.

VI. POINT EQUIPEMENTS

- Comme évoqué dans le compte rendu bureau du 12.01.18, la commande des vestes au prestataire EUROCOM a été effectuée le 12.01.18 car les premiers challenges vont arriver très vite, en particulier le ski nordique dès le 4 février.
- Nous avons commandé une quantité de 300 vestes et signé un BAT en précisant les détails qu'on voulait (les tailles des équipements à venir seront précisées dans les commandes ultérieures + mode de règlement : à chaque livraison).
- La question de la gestion des vestes (qui se fera essentiellement avec l'aide du site internet) et du stockage se pose. Nous avons un local à Louis Blanc en partage avec le Nord Est qui devra être visité au plus vite car cette commande de vestes va se transformer en de nombreux cartons. Sébastien se charge d'aller visiter ce local et de voir la possibilité d'installer des armoires fermées.
- Le projet 2018 pour cette commission CAP est évoqué à nouveau. Il va se traduire par un inventaire informatisé des équipements sportifs du CIDF et un prévisionnel d'achat pour les CT par année.
- Lors de la réunion des CTC le 22.01.18, il a été rappelé que le CIDF n'est pas une boutique ouverte 24H/24, 7J/7, d'autant plus dans le contexte actuel avec l'absence de secrétaire, et que toute prise d'équipements sportifs doit se faire sur rendez-vous.

VII. SUIVI DES DISCIPLINES

1) Sur le dernier suivi des disciplines a été validé :

- RUGBY : Pierre HAUTEFEUILLE
- VOLLEY BALL : Liliane MERITET en titulaire, Pierre HAUTEFEUILLE suppléant
- BASKET BALL : Manivone NOMICHITH en titulaire, Thierry ANTONIO en formation.

- TENNIS DE TABLE : Liliane MERITET titulaire, Georges ANDRADE en formation
- KARATE : Philippe MERAUD
- FOOTBALL : Thierry ANTONIO titulaire, Pierre HAUTEFEUILLE suppléant
- BADMINTON : Stéphane ROSIER titulaire
- HANDBALL : Henrique RIBEIRO titulaire, Stéphane LAVERGNE suppléant
- FOOTBALL FEMININ : William GELY titulaire, David CARPIN suppléant.

2) Sur le suivi des disciplines, mis à jour le 23.01.2018, sont proposés :

- ECHECS : Liliane MERITET
- JUDO : David CARPIN,
- TENNIS : Pierre HAUTEFEUILLE
- GOLF : Christophe MIREUX, Herlé BARON
- BOULES : Sacha NIVEAU, Liliane MERITET
- PETANQUE : Stéphane ROSIER
- CYCLISME : Henrique RIBEIRO, Stéphane LAVERGNE
- TIR A L'ARC : David CARPIN
- ATHLETISME : Liliane MERITET

VIII. QUESTIONS DIVERSES

1. La question de la confidentialité des informations de nos sportifs est évoquée. En effet beaucoup d'entre nous avec de nombreux sportifs se sont retrouvés sur un forum du réseau social « whats app » intitulé MMA STAGE avec son numéro de téléphone privé inscrit à la vue de 200 inscrits environ.

Des mails de sportifs sont déjà parvenus en demandant pour quelle raison leur numéro s'est retrouvé sur un forum et comment ça se fait que le CIDF puisse communiquer des coordonnées à l'extérieur de notre association.

Ceci est le fait d'une personne du CIDF et le dossier est envoyé à l'USCF qui fera suivre.

Sébastien PICCA rappelle qu'aucune information donnée par les sportifs ne doit être communiquée à l'extérieur du comité et réitère sa demande de fermer l'ancien site internet du comité. D'ailleurs nous pouvons remarquer que les seuls contacts sur le nouveau site internet sont les coordonnées du comité.

2. Les collègues qui s'inscrivent pour participer à nos sélections/challenges/tournois doivent-ils être obligatoirement licenciés ?

Réponse : oui

Fin de la réunion : 12h30

Le Président,

Sébastien PICCA